

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU

9 octobre 2020

Présents : Brigitte VANSTEENDAM, Philippe SAVARY, J.M. POUILLAUDE, Brigitte et Robert MEESMAN, Bernard DEWAMBEZ, Pierre DUBREMETZ, Jean MILLAIRE

Absents: Michel DEBACKER (excusé) Luc MOUTON et Guillaume DELESALLE.

Brigitte VANSTEENDAM ouvre la séance à 16 h en suivant les points à l'ordre du jour :

- Assemblée Générale : date retenue le samedi 5 décembre 2020, sauf si les protocoles sanitaires en vigueur à ce moment nous en empêchent...
- Les réunions du samedi ont repris un cours « normal » (12 p il y a 15 j et 19 ce jour). Le montant de la cotisation a été réduit à 15€ cette année car bcp de réunions n'ont pas eu lieu depuis mars.
- Les circulations ont repris, coordonnées par Lucienne LAMIRAND.
- Le nouveau matériel (nécessaire suite au cambriolage du local) sera acheté par Brigitte VANSTEENDAM sur les conseils d'Olivier CORBLIN. Le CA donne son accord à l'unanimité.
- P. WEXTEEN va s'occuper avec J.M. POUILLAUDE du site informatique de l'APL.
- Le Congrès des sociétés philatéliques aura lieu à Valenciennes en mai 2021 (nous n'étions pas en mesure d'assumer cette charge en 2021). La Fédération nous a envoyé 150 « bons de soutien », numérotés (lots à gagner !) à vendre ; l'APL financera l'achat du reliquat.
- La bourse (supprimée cette année) aura lieu le 16 mai 2021
- Commémoration des 130 ans de la naissance de Charles de GAULLE à Lille, des 80 ans de l'Appel du 18 juin 1940 et des 50 ans du décès du Général de GAULLE. Le Premier jour des deux timbres aura lieu les 5 et 6 novembre 2020 (9 à 18 h), dans le hall de l'Hôtel du Département. L'APL participera à cette manifestation, en partenariat avec La Poste, le Musée de maison natale de Charles de Gaulle et le Conseil Départemental du Nord. Nous installerons dans l'après-midi du 4/11 une douzaine de panneaux pour les expositions sur la thématique « De GAULLE ». Le démontage se fera le 6/11 après 18 h.

La Maison Natale offre une carte dont nous n'avons pas encore le visuel. La Poste émet deux timbres à la faciale d'1,16 €. Nous ne savons pas s'il y a un diptyque ou un bloc-feuillet. Si nous en avons l'autorisation, nous réaliserons des cartes souvenirs (toutes les combinaisons de timbres collés sur la carte vendue 2,50€ ou 5 €. IL conviendra d'élaborer un planning des présences des membres de l'APL (que nous souhaitons nombreux !) pour assurer la bonne marche de cet événement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

Le Secrétaire -adjoint, Jean MILLAIRE

La Présidente, Brigitte VANSTEENDAM